

L'auto à 3 roues made in Liège

Laurent Minguet et plusieurs partenaires liégeois dans l'Ecar, la voiture 100 % électrique

Le premier véhicule 100 % électrique et belge - l'Ecar 333 - aura une sacrée touche liégeoise : y participent l'entrepreneur Laurent Minguet, Thierry

Deflandre (circuit de Zolder), les Ateliers Del'Cour de Grâce-Hollogne et les designers d'Iol Strategic à Angleur. Le siège social de la firme est à Verviers.

Elle avait fait sensation lors de la présentation de son prototype en janvier dernier au Salon de l'Auto : l'Ecar, la voiture à trois roues électrique 100 % belge, avance bien. La société «Ecar Belgian Green Vehicle» est désormais fondée, avec un siège social situé à Verviers, et un premier véhicule de série pourrait être présenté au prochain Salon de janvier 2016. Et son adresse officielle est loin d'être son seul ancrage liégeois, bien au contraire ! Parmi les quatre investisseurs fondateurs de la société, on retrouve l'entrepreneur liégeois Laurent Minguet (EVS, Groupe Horizon). L'homme, toujours en quête de nouveaux défis verts et avant-gardistes, dé-

veloppe, depuis quelques années, des projets immobiliers de logements à très basse consommation, qu'il équipe désormais de bornes de recharge électrique pour assurer la mobilité douce de ses habitants. Son investissement dans la future Ecar s'inscrit donc dans la même logique d'innovations plus écologiques.

La cogérance de la société est assurée par Thierry Deflandre, un Liégeois d'origine aujourd'hui directeur du circuit de Zolder, et précurseur en matière d'électromobilité. «Et nous avons confié le développement du design et des différentes versions du véhicule

(un châssis, six finitions, Ndlr) à Iol Strategic Design, société basée à Angleur», explique Xavier Van der Stappen, porteur du projet.

Enfin, les Ateliers Jean Del'Cour de Grâce-Hollogne, entreprise de travail adapté (ETA) qui promeut les travailleurs moins valides ou défavorisés, apporteront une dimension sociale et solidaire à la future voiture à trois roues. Les Ateliers seront impliqués dans l'élaboration de la carrosserie en lin (voir ci-contre).

UN VÉHICULE « LOCAVORE »

«Le but est de développer un 'biotope' Ecar, c'est-à-dire une zone où seront présents à la fois les fournisseurs du véhicule et ses assembleurs, afin de réduire au maximum son empreinte écologique», précise Xavier Van der

Stappen. Un 'biotope' qui sera donc en grande partie liégeois, pour assurer son caractère que l'on pourrait qualifier de 'locavore' : fabrication locale, et création d'emplois pour une main-d'œuvre locale.

L'Ecar aura également un ancrage à Saint-Nicolas, mais il faudra attendre quelques mois pour en savoir plus : «c'est une surprise», ajoute le concepteur, qui a lui-même parcouru des dizaines

Les Ateliers Del'Cour sont impliqués dans la carrosserie, qui sera... en lin !

SURPRENANT

Une carrosserie en lin stratifié

L'Ecar possède des caractéristiques technologiques étonnantes, notamment au niveau de sa carrosserie : «elle est en lin stratifié, au lieu de fibre de verre, détaille Xavier Van der Stappen. Un lin bien de chez nous, une spécificité belge, traditionnelle dans la région de Tournai, pour un matériau à la fois très résistant et léger, ce qui permet un gain de poids du véhicule. Le lin est aussi beaucoup moins impactant sur l'environnement, notamment en fin de vie, contrairement à la fibre de verre qui est un dérivé du pétrole, très pol-

luant, et nocif pour la santé.» Le lin stratifié est déjà utilisé dans l'aéronautique. «Et j'ai moi-même conçu des coques de bateau dans ce matériau», poursuit M. Van der Stappen. Les Ateliers Del'Cour participent à la première étape du projet Ecar, «et j'espère ensuite à la production et l'assemblage.»

A noter enfin que les premiers exemplaires de ce véhicule révolutionnaire seront réservés aux collectivités, comme les régions, les communes et les services publics. ■



L'Ecar : 130 km/h, des matériaux bio-sourcés et recyclés, recharge en 3h sur une prise classique. ■ ECAR ET DR

de milliers de kilomètres en prototype avant de présenter l'Ecar. Le projet, porteur d'un véritable enjeu sociétal, bénéficie d'un financement de la Région wal-

lonne, une avance remboursable équivalente à 70 % du budget de la première année. Si les premiers bons de commande sont signés lors du prochain Salon de

l'Auto (pour une production de 500 exemplaires par an en 2020), cette première mondiale sera vraiment très 'Cité ardente'. ■

C. VRAYENNE

AYWAILLE - ENSEIGNEMENT

Aywaille va faire payer la piscine à toutes les écoles

Dès le 1^{er} janvier prochain, toutes les écoles primaires de l'entité d'Ay-

waille devront payer pour organiser leurs cours de natation dans la piscine commu-

nale. Le conseil communal a en effet voté (majorité contre opposition) la fin de la gratuité, qui était en vigueur dans la commune depuis... 1984 pour les écoles primaires.

Une décision dictée par les difficultés financières que rencontrent actuellement la plupart des communes, justifient les élus de la majorité aquilienne, qui chiffrent à 60.000 euros les économies réalisées. Concrètement, la commune prendra encore en charge deux tiers du coût pour les écoles communales et libres, mais n'interviendra plus du tout pour l'athénée, qui dépend de l'enseignement officiel.

«En clair, le coût annuel pour les écoles, par enfant, passera de

0 à 50 euros pour l'enseignement communal, de 50 à 100 pour le libre (car les transports des élèves étaient déjà pris en charge par les écoles), et de 0 à 150 euros pour l'athénée, précise Vanessa Matz, pour le cdH. Or, les écoles n'auront pas les moyens de faire face à cette nouvelle dépense, qui risque donc d'être répercutée sur les parents.» Un coup dur pour les familles en cette période de crise, estime le cdH, «car si le budget communal a besoin d'économies, il y a objectivement d'autres choses qui pourraient passer à la trappe !»

Et de pointer du doigt l'approbation, lors du même conseil communal, d'un budget de

LE COÛT POUR LES ÉLÈVES DE L'ATHÉNÉE VA PASSER DE 0 À 150 EUROS PAR AN

20.000 euros pour la construction d'un abri destiné à protéger les utilisateurs de l'aire de covoiturage.

Du côté de la majorité, on évoque évidemment le coût important supporté par les

pouvoirs publics pour ces fameux cours de natation : «L'Agisca facture 4,51euros par bain et par enfant, ce qui a représenté un coût pour l'année scolaire 2014-2015 de 136.037,37 euros». Une somme qui sera dorénavant ramenée à 76.000 euros, le solde étant à charge des écoles.

Une nécessité budgétaire aux yeux de la majorité Ensemble, mais qui passe très mal auprès de l'opposition et qui risque de ne pas recevoir un meilleur accueil auprès de la population aquilienne... ■

GEOFFREY WOLFF



La gratuité pour les écoles, c'est fini.

■ SOPHIE KIP

LIÈGE

Logo des JO : le Japon contre la plainte belge

Kazumasa Nagai, le designer japonais qui était à la tête du comité qui a choisi le logo du designer Kenjiro Sano pour les Jeux olympiques 2020 à Tokyo, a contesté mercredi la plainte déposée par le Théâtre de Liège.

«Les Belges affirment que le logo de M. Sano est un plagiat, mais l'emblème du théâtre belge n'est pas similaire au logo original créé par Sano», a affirmé Kazumasa Nagai, 86 ans. «Le concept original et son évolution ne montrent aucune similarité avec le logo belge.» Le logo original a été revu à plusieurs reprises. ■

21658830

VACANCES EN FAMILLE À L'EXPO

GRATUIT POUR LES - 12ANS

ACCOMPAGNÉS D'1 PARENT (DU 01.07 AU 30.08)

LIEGE EXPO 14-18

«J'AVAIS 20 ANS EN 14»

GARE LIÈGE GUILLEMINS

FERMETURE DÉFINITIVE LE 30.08.2015

+32 4 224 49 38

WWW.LIEGEXPO14-18.BE

INFO@LIEGEXPO14-18.BE

LA PLUS GRANDE EXPOSITION JAMAIS RÉALISÉE SUR LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Belfius, Province de Liège, Liège, 14-18, EDF, et/ias, Knack, VOO, LaMeuse, Publiber, GREZZERO, V.L.A.N.

21778300

Fête du Fromage

Entrée gratuite

HARZÉ / AYWAILLE

29 & 30 AOÛT 2015

ANIMATION Michel VINCENT de Vivacité

PLUS DE 250 FROMAGES - CONFRÈRES FROMAGÈRES

ANIMATIONS MUSICALES - CHÂTEAU GONFLABLE - GRIMAGE

VISITE DU MUSÉE DE LA BOULANGERIE...

HÔTE D'HONNEUR : LE PAYS BASQUE

INFO: 04 384 35 44

www.fetedufromage.be

CONCOURS LaMeuse

A l'occasion de la fête du fromage, votre journal vous offre 5 plateaux de fromage !

Pour participer, envoyez vos coordonnées (Nom, prénom et numéro de téléphone) à l'adresse marketing@sudpresse.be - Tirage au sort le jeudi 27 à 16h